



## Lancement de la déconstruction de la résidence "Barry 2" Mons en Baroeul

Le renouvellement urbain du Nouveau Mons, un projet :



## Déroulement de la manifestation

Lancement de la déconstruction de la résidence "Barry 2" à Mons en Barœul

### Mercredi 5 juin 2024

11 h 00 Rendez-vous sur le chantier à l'angle de la rue Auvergne et du boulevard Napoléon 1<sup>er</sup> à Mons en Barœul

11 h 10 1<sup>er</sup> coup de godet

11 h 20 Allocutions

Rudy Elegeest  
Maire de Mons en Barœul

Isabelle Mariage  
Présidente de Ville renouvelée

Dominique Baert  
Vice-président de la Métropole Européenne de Lille

Valentin Belleval  
Vice-président du Département du Nord  
Président de Partenord Habitat

11 h 40 Moment convivial

## Sommaire

Le projet de renouvellement urbain du  
Nouveau Mons  
p. 4-5

Partenord Habitat et le NPNRU Monsois  
p. 5

Le futur du quartier Bourgogne  
& à propos de Ville Renouvelée  
p. 6

Partenord Habitat  
p. 7

Contacts presse  
p. 8

# Le projet de renouvellement urbain du Nouveau Mons



## **Nouveau Mons : la métamorphose continue !**

La déconstruction des 59 logements de la résidence "Barry 2" s'inscrit dans le projet de renouvellement urbain du Nouveau Mons. L'histoire de Mons en Baroeul, comme celle du quartier du Nouveau Mons, est celle d'une métamorphose, d'une adaptation permanente aux besoins et enjeux en matière d'habitat, d'environnement et de société. Cette métamorphose continue aujourd'hui grâce au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

Le programme de rénovation urbaine concerne le quartier du Nouveau Mons et sa transformation bénéficie à tous. Réunions publiques, Mon(s) quartier rêvé, ou encore rue aux enfants permettent d'impliquer les Monsois dans la mise en œuvre de l'évolution de leur cadre de vi(II)e.

Il s'agit de faire du Nouveau Mons un espace de vi(II)e de qualité en veillant à :

- permettre à l'ensemble des habitants de bénéficier de ces investissements majeurs,
- réconcilier, partout et dès que cela est possible, ville & nature (aménagements d'espaces verts, lieux de vie et de respiration, création de cheminements piétonniers et cyclables confortables et agréables pour parcourir la ville),
- proposer des logements neufs ou réhabilités de qualité, prenant pleinement en compte les enjeux environnementaux, notamment les consommations d'énergie,
- contribuer au développement d'activités économiques,
- moderniser l'offre d'équipements publics et de services de proximité. Hier : la salle d'escalade, l'école le "Petit Prince", la salle Allende, les crèches "Joséphine Baker" et "de l'Europe". Demain : le groupe scolaire des Provinces, un dojo...

Les partenaires du projet (collectivités, bailleurs, associations) s'engagent, par une action concertée, à faire du Nouveau Mons en espace de vi(II)e où chaque habitant se sent bien et où l'on vit bien ensemble. Le second Programme de Renouvellement Urbain du Nouveau Mons va transformer durablement ce quartier.

## **Les chiffres clés :**

- 10 hectares d'espaces publics requalifiés
- 4000 m<sup>2</sup> de locaux dédiés au développement d'activités économiques
- 550 logements réhabilités
- 350 logements déconstruits puis reconstruits
- 5 équipements publics réhabilités ou créés pour faire du Nouveau Mons un quartier toujours plus dynamique et attractif

## Déconstruction de "Barry 2" : informations pratiques pour les riverains

La résidence "Barry 2" sera en cours de déconstruction par Partenord Habitat jusqu'à l'automne 2024. Le chantier se déroulera du lundi au vendredi de 7h à 17h. La base chantier, qui est déjà installée ne sera pas étendue. Elle permettra notamment l'évacuation sécurisée des matériaux issus de la déconstruction. Pour limiter l'émission de poussières, l'entreprise procédera à la pulvérisation d'eau par brumisation sur le grignotage. Pour limiter les nuisances sonores le concassage des gravats ne se fera pas sur site.

## L'économie circulaire au coeur du projet de renouvellement urbain

Comme pour la résidence "Coty" déconstruite en 2023, rien ne se perd ! Les déchets (béton, parpaings et briques) seront recyclés en granulats pour être réemployés ailleurs.

*Ci-dessous un visuel du projet de réhabilitation de la résidence Barry 1*



## Les interventions de Partenord Habitat dans le NPNRU Monsois

Partenord Habitat compte actuellement près de 1 300 logements sur la commune de Mons en Baroeul, dont 746 situés au Nouveau Mons. L'office dispose également d'une antenne installée au cœur du Nouveau Mons. Du fait de cette présence locale importante, les interventions de Partenord Habitat sur ce patrimoine seront nombreuses dans le cadre du renouvellement du quartier. Partenord Habitat est en effet engagé dans les déconstructions de 231 logements, ainsi que les réhabilitations et résidentialisations de 134 logements.

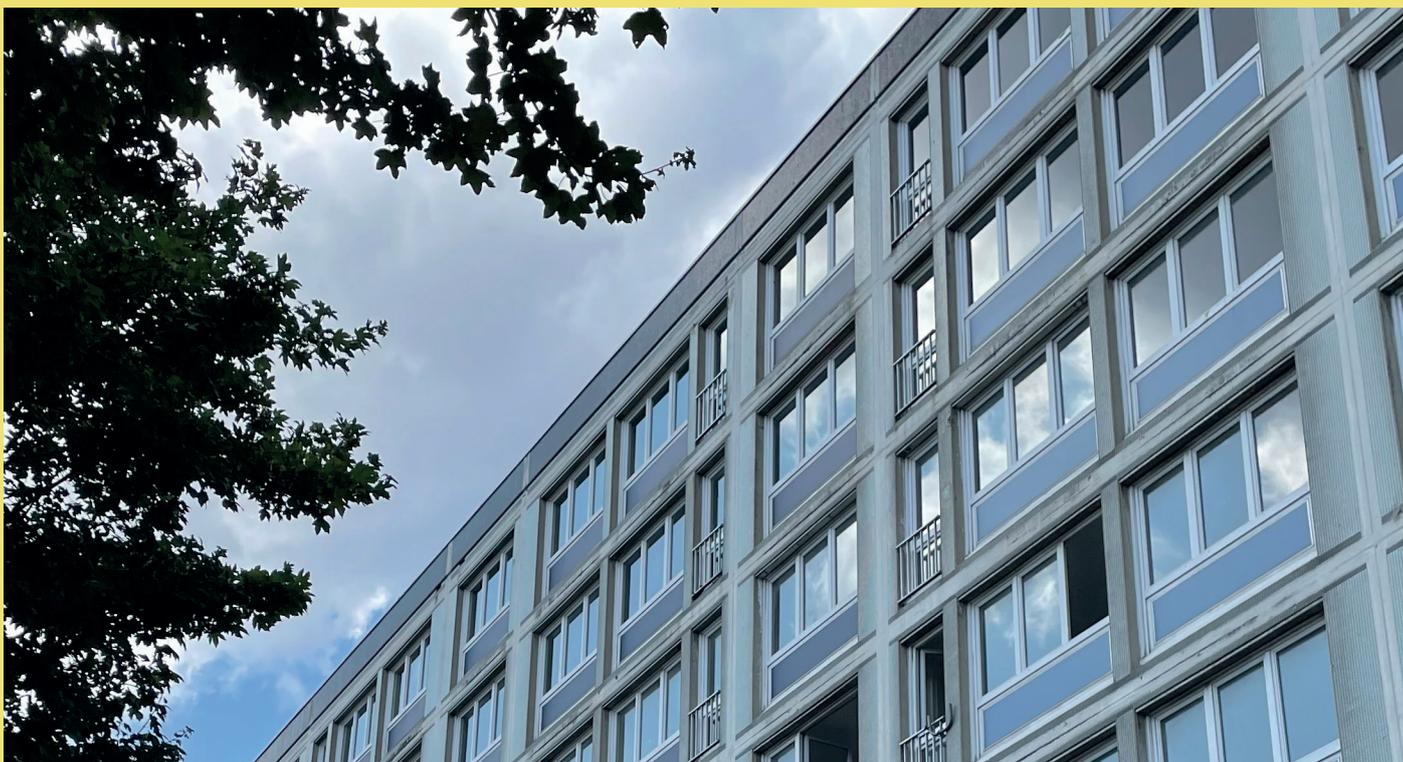
Cinq opérations de déconstructions étaient prévues sur le Nouveau Mons, dont celle des 59 logements de la résidence "Barry 2". Cette opération représente un coût d'un peu plus de 2,4 millions d'euros, dont plus de 1,8 millions seront pris en charge par une subvention allouée par l'ANRU.

Attendue pour 2025, l'autre déconstruction à l'étude sur le quartier concerne les 172 logements de la résidence "Brune". Également livrées en 2025, les 134 réhabilitations et résidentialisations prévues concernent quant à elles les résidences "Barry 1" et "Pivoine". Rue d'Auvergne, les 88 logements de "Barry 1" sont d'ailleurs déjà en cours de réhabilitation depuis janvier 2024 et la livraison des travaux est attendue pour juin 2025. Travaux thermiques, de confort ou encore d'embellissement, ces rénovations visent en priorité l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants du Nouveau Mons. A terme, ces interventions permettront en effet aux locataires de mieux maîtriser leurs charges tout en leur apportant un meilleur confort.

## Le futur du quartier Bourgogne après la déconstruction

La déconstruction permettra de débiter le réaménagement du secteur. Le quartier Bourgogne sera mieux connecté avec les Plaines du Fort et le reste de la ville. Les logements seront réhabilités et les espaces publics vont bénéficier d'une haute qualité paysagère.

Un îlot de logements en diversification prendra place sur l'emprise de "Barry 2" et sera bordé par un mail paysagé au sud (remplaçant la portion du boulevard Napoléon 1<sup>er</sup> entre la rue d'Auvergne et la rue Île de France). Un dojo sera construit à côté des jardins familiaux. L'aménagement de l'ensemble du secteur sera requalifié et de nouvelles voies seront créées.



*A propos de*

## Ville Renouvelée

**activateur urbain de la métropole lilloise**

ville  
renouvelée

En octobre 2022, la Métropole Européenne de Lille a attribué à Ville Renouvelée la concession d'aménagement pour le NPNRU du quartier du Nouveau Mons à Mons en Baroeul.

Ville Renouvelée développe et rend possibles de nouveaux espaces urbains, de nouveaux instants de vi(II)es à travers ses différents champs d'actions : aménagement durable, renouvellement urbain, construction et promotion, immobilier d'entreprises, développement économique, mobilité urbaine...

Sa diversité de services et sa double culture privée / publique (société d'économie mixte) lui permet de mettre en place les conditions durables de réussite pour relever les défis du territoire et participer à son attractivité.

Contact presse Ville Renouvelée :

Claire Moulins - [cmoulins@ville-renouvelee.fr](mailto:cmoulins@ville-renouvelee.fr) - 06 42 96 22 18

# Partenord Habitat

## Une vocation centenaire

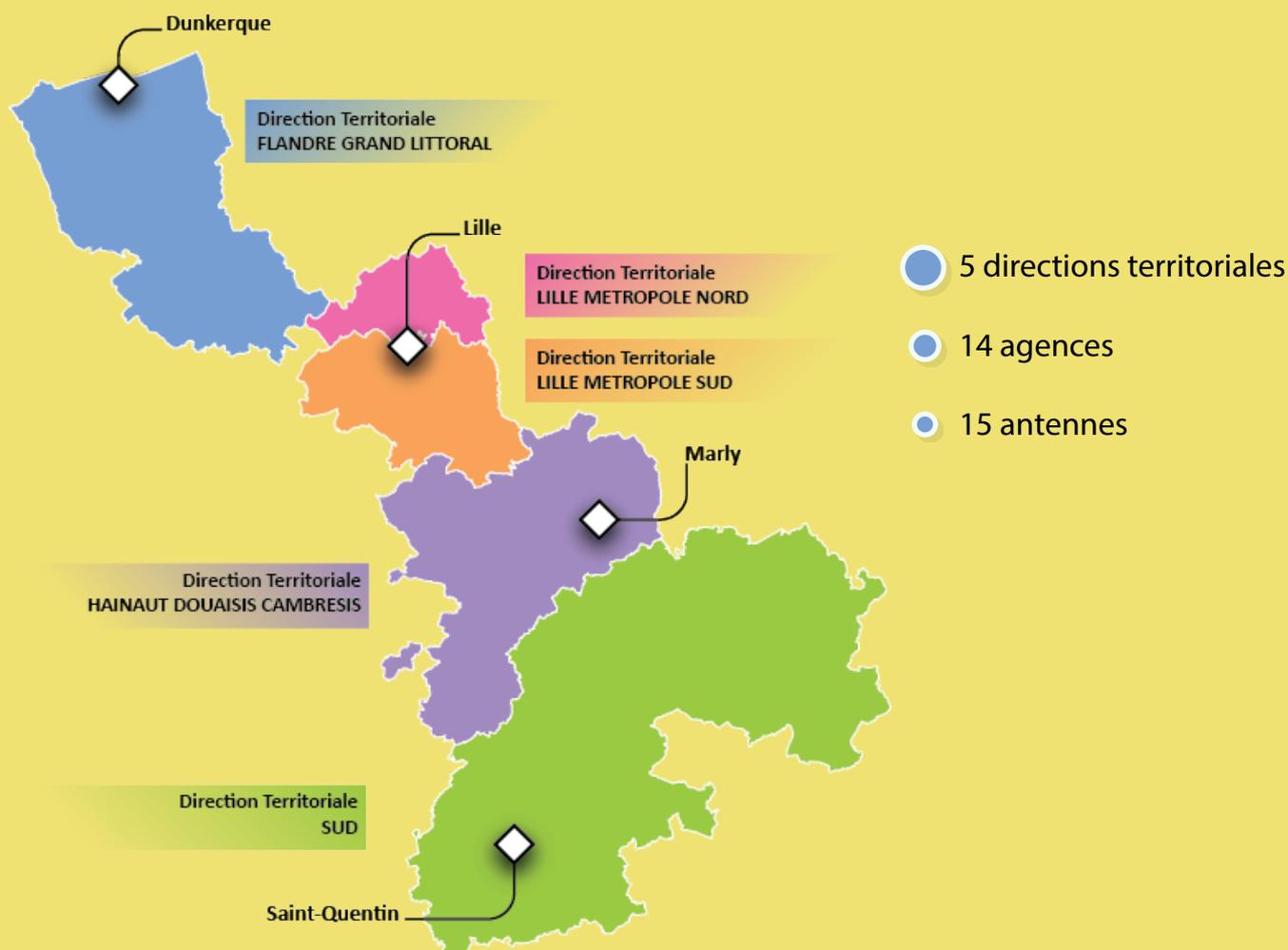


Créé il y a plus d'un siècle, Partenord Habitat est l'Office Public de l'Habitat (OPH) du Département du Nord. Il est présidé par Valentin Belleval, Vice-président du Conseil départemental du Nord. Présent sur l'ensemble du département et dans le territoire Saint-Quentinois, notre entreprise gère plus de 53 600 logements pour plus de 110 000 personnes logées. Partenord Habitat se mobilise au quotidien pour répondre en quantité et en qualité à la demande de logement social à l'échelle des départements du Nord et de l'Aisne.

### Repères

- **110 500** locataires logés
- **860** salariés
- **53 654** logements et équivalents logements
- Chiffre d'affaires 2022 : **228 M€**
- Investissement 2022 : **133 M€**
  - dont 98 M€ pour la construction neuve
  - et 35 M€ pour la réhabilitation

## Une organisation ancrée dans les territoires



Contact presse Partenord Habitat :  
Fabien Lapouge - flapouge@partenordhabitat.fr - 06 46 77 79 91

# le nouveau mons

la métamorphose continue



## Le renouvellement urbain du Nouveau Mons, un projet :

